

HUGO BOSS

CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU TOKEN* BOSS x ASTON MARTIN, HUGO BOSS XP (France)

En vigueur à partir du 17 avril 2025

Le Programme de Fidélité propose différents niveaux associés à des avantages spécifiques définis et mis à jour régulièrement. Chaque nouveau Participant ou nouvelle Participante commence au premier niveau une fois l'inscription validée. Il/Elle peut parvenir au niveau suivant en atteignant le seuil correspondant lorsqu'il/elle achète des produits HUGO ou BOSS et/ou qu'il/elle effectue des activités éligibles au niveau supérieur :

Chaque membre HUGO BOSS EXPERIENCE existant se verra attribuer son niveau respectif en fonction de son historique d'achats (sans considération des achats ayant fait l'objet d'un retour) au cours des 12 mois précédents, en tenant compte de l'adresse e-mail associée aux achats en Boutiques, sur www.hugoboss.com/fr et dans l'Application.

1 DESCRIPTION DES DIFFÉRENTS NIVEAUX

Le Niveau 1 est le niveau des Participants au moment de la validation de leur inscription, et le niveau de tous les Participants ayant atteint jusqu'à 499 points depuis la validation de leur inscription.

Le Niveau 2 est atteint par les Participants ayant cumulé entre 500 et 2 499 points.

Le Niveau 3 est atteint par les Participants ayant cumulé entre 2 500 et 9 999 points.

Le Niveau 4 est atteint par les Participants ayant cumulé 10 000 points et plus.

Chaque Participant peut cumuler des points lors de l'achat de tout produit HUGO ou BOSS (sauf lors de l'utilisation ou de l'achat de cartes-cadeaux).

1 point = 1 euro dépensé pour tout produit HUGO ou BOSS acheté dans une Boutique participante dans les pays offrant le Programme de fidélité HUGO BOSS XP (la liste des Boutiques participantes se trouve sur hugoboss.com/stores en utilisant le filtre « HUGO BOSS XP »).

Si la valeur d'achat comprend une décimale, la valeur sera arrondie à l'unité inférieure la plus proche, par exemple un achat d'une valeur de 499,55 EUR apportera 499 points.

2 ACCESSION À UN NOUVEAU NIVEAU GRÂCE AUX ACHATS

Chaque fois qu'un Participant ou une Participante achète un produit HUGO ou BOSS dans une Boutique participante ([Store Locator HUGO BOSS : trouvez votre boutique dans le monde entier](#)), utilisez le filtre « HUGO BOSS XP », sa valeur sera prise en compte et convertie en points si le Participant ou la Participante a fourni une identification de membre valide (adresse e-mail ou carte membre) au moment du passage en caisse d'une Boutique participante ou s'il/si elle s'est connecté(e) à son compte sur le site HUGO BOSS officiel (www.hugoboss.com/fr) ou sur l'application HUGO BOSS officielle en France (ci-après dénommés « Boutique en ligne », « Site Web » ou « Application »). Les points correspondants seront crédités après la fin de la période de retours applicable.

Les achats réalisés sans fournir d'identification de membre valable dans une Boutique participante ou sans connexion au compte sur le Site Web ou l'Application ne peuvent pas être crédités pour cumuler des points. Les achats de produits HUGO et/ou BOSS en boutiques autres que les Boutiques participantes ne généreront pas de nouveaux points.

Aucun achat réalisé par un Participant ou une Participante avant la validation de son inscription ne sera pris en compte pour l'obtention de nouveaux points. La valeur d'achat éligible pour de nouveaux points est personnelle et ne peut pas être transférée entre les Participants. La valeur qualificative ne peut pas être échangée contre de l'argent.

3 REQUALIFICATION À UN NIVEAU

Si un Participant ou une Participante a atteint le niveau 2, 3 ou 4 et n'achète pas la valeur minimale associée à ce niveau respectif durant la période de requalification, le Participant ou la Participante sera relégué au niveau directement inférieur, peu importe le nombre de points cumulés à cette date.

La période de requalification démarre à la date à laquelle le Participant ou la Participante a atteint un nouveau niveau et se termine 24 mois plus tard, toujours à la fin du mois. Le Participant ou la Participante recevra un e-mail l'informant d'une dévalorisation potentielle avant qu'elle ne devienne effective. Les achats effectifs après le dernier passage à un niveau compteront pour le Niveau de requalification. La nouvelle période de requalification commencera à la date exacte du changement de niveau et se terminera 24 mois plus tard en fin de mois.

1. BOSS x ASTON MARTIN

L'accès à certains services et/ou l'octroi de certains avantages et/ou leur obtention, en fonction de leur nature, peut nécessiter une adresse de domiciliation sur le territoire et/ou le téléchargement de l'Application et le consentement spécifique comme décrit ici et ci-dessous. L'accord préalable de réception des newsletters et des communications marketing est requis pour recevoir certains avantages et récompenses.

4.1 TOKEN* BOSS x ASTON MARTIN

« À partir du 17 avril 2025 (00h01, heure de Paris) et jusqu'au 10 juillet 2025 (23h59, heure de Paris) (« Période de l'offre »), chaque Membre achetant un article de la Collection BOSS x Aston Martin sur la boutique en ligne ou dans une boutique ou un magasin d'usine HUGO BOSS situés dans les pays participants (Localisateur de boutiques HUGO BOSS - [Store Locator HUGO BOSS : trouvez votre boutique dans le monde entier](#), utilisez le filtre « HUGO BOSS XP ») pourra débloquer le token BOSS X ASTON MARTIN et pourra participer à un jeu-concours, jusqu'au 17 juillet 2025. Chaque Membre ne peut débloquer qu'un seul token* BOSS X ASTON MARTIN durant la Période de l'offre. Il est indispensable de télécharger l'application HUGO BOSS pour récupérer le token* BOSS X ASTON MARTIN. Le Membre doit tout d'abord montrer une identification de membre valable (adresse e-mail ou carte membre) à la caisse ou se connecter à son Compte au moment de l'achat d'articles de la Collection BOSS x Aston Martin pour obtenir le token*.

Pour participer, les Membres doivent cliquer sur le bouton « Participez au jeu-concours » dans le token* BOSS X ASTON MARTIN sur l'Application et saisir toutes les informations nécessaires dans le formulaire de participation. En cliquant sur le bouton « Envoyer », les Membres acceptent les présentes Conditions générales de participation.

Parmi toutes les participations valides, un(e) gagnant(e) sera tiré(e) au sort le 17 juillet 2025 à l'aide d'un générateur aléatoire en ligne afin de remporter le prix suivant :

- Expérience de conduite au centre d'essai UTAC d'Aston Martin, à Millbrook le 26 septembre 2025, pour une session d'une demi-journée sur différents tracés et un coaching individuel tout au long de la journée.

Afin que le/la gagnant(e) puisse réclamer son prix et participer à l'expérience de pilotage Aston Martin, il/elle doit remplir les conditions d'éligibilité suivantes :

- être titulaire d'un permis de conduire complet et valide depuis au moins 5 ans
- être âgée de 25 ans ou plus
- ne pas avoir fait l'objet d'un retrait de permis au cours des 12 derniers mois ou être en attente d'un retrait de permis
- avoir une bonne compréhension de l'anglais à l'écrit et à l'oral afin de suivre les instructions et les conversations
- être en bonne condition physique et ne souffrir d'aucune pathologie médicale ou d'aucun handicap qui pourrait affecter ou limiter sa capacité à contrôler un véhicule pendant l'expérience, y compris, mais sans s'y limiter, l'épilepsie, les troubles cardiaques, les troubles de l'audition ou une déficience visuelle
- signer la déclaration et la renonciation du conducteur avant de conduire tout véhicule
- accepter de se soumettre à la réglementation, aux règles, aux conditions et aux exigences applicables à l'accès au centre d'essai de Millbrook et à la participation à l'expérience de pilotage Aston Martin.

En outre:

- Aucun(e) spectateur(trice) n'est autorisé(e) à assister à l'expérience
- Les photographies ne sont pas autorisées sur le site pendant toute la durée de l'évènement en raison des essais confidentiels effectués par les constructeurs

Du 25 au 27 septembre 2025 pour le/la gagnant(e) et la personne de son choix (mini. 25 ans) :

- 2 (deux) nuits dans un hôtel quatre ou cinq étoiles à Londres en chambre double, petit-déjeuner inclus, sélectionné à la seule discrétion de HUGO BOSS
- 2 (deux) vols aller-retour en classe économique entre le pays de résidence du/de la gagnant(e) et l'aéroport de Londres (Royaume-Uni)
- 2 (deux) billets pour l'expérience Aston Martin

- 2 (deux) navettes d'aéroport, 1 (une) pour le trajet de l'aéroport à l'hôtel réservée par HUGO BOSS et 1 (une) pour le trajet de retour de l'hôtel à l'aéroport (Londres)
- Service de navette pour l'expérience BOSS x Aston Martin sur le circuit Aston Martin Performance

Valeur du prix : 7.800 EUR

L'ensemble de l'expérience se déroulera en anglais. La date de l'expérience est fixe et non modifiable. L'expérience de pilotage Aston Martin est un événement privé valable pour deux personnes maximum. Sauf autorisation accordée par Aston Martin le jour même, il est formellement interdit d'enregistrer et de photographier l'expérience. Les participant(e)s ne peuvent pas utiliser l'expérience de pilotage Aston Martin à des fins éditoriales.

Les prix ne peuvent pas faire l'objet d'un héritage et ne peuvent être vendus, transférés, échangés et/ou remboursés contre des espèces. Si le/la gagnant(e) n'est pas disponible, le prix sera perdu. Ce jeu-concours est proposé, organisé et géré uniquement par HUGO BOSS et non par Aston Martin Lagonda ou l'une des sociétés de son groupe (Aston Martin). Les participant(e)s doivent donc adresser toutes les questions relatives au jeu-concours à HUGO BOSS. Aston Martin ne peut être tenue responsable de tout manquement de HUGO BOSS dans l'organisation du jeu-concours ou de toute erreur dans la remise du prix.

Le/La gagnant(e) du jeu-concours sera tiré(e) au sort parmi toutes les participations valables à l'aide d'un générateur aléatoire en ligne le 17 juillet 2025 et en sera informé(e) par HUGO BOSS par e-mail. Si le/la gagnant(e) ne réclame pas son prix dans les 3 (trois) jours ouvrables suivant la réception de ce dernier, celui-ci ou celle-ci perdra son droit au prix.

HUGO BOSS se réserve le droit de vérifier si un(e) participant(e) peut ou non participer au jeu-concours. HUGO BOSS est notamment en droit de s'informer sur l'âge du/de la gagnant(e) et sur celui de la personne accompagnatrice en leur demandant une pièce d'identité en cours de validité. Si le/la gagnant(e) ne répond pas à l'e-mail dans un délai de 3 (trois) jours ouvrables, ne fournit pas les informations demandées ou ne remplit pas les conditions de participation (ce qui sera décidé par HUGO BOSS à sa seule discrétion), il/elle perdra son droit au prix. HUGO BOSS est en droit de désigner un(e) autre gagnant(e) en réalisant un tirage au sort parmi les participants restants.

La personne accompagnatrice choisie par le/la gagnant(e) doit également être âgée d'au moins 25 ans et doit résider au Royaume-Uni, en Allemagne ou en France. Il incombera au/à la gagnant(e) et à la personne accompagnatrice d'obtenir à leurs frais les visas éventuellement nécessaires, de payer les taxes locales applicables, ainsi que toute autre taxe ou tout impôt, tel que les droits de douane ou autres taxes liées au prix. Sauf si les conditions relatives au prix le stipulent, HUGO BOSS n'est pas responsable du transport, des repas et autres dépenses (par exemple perte de bagages) à Londres, ni du transport vers et depuis l'aéroport de départ dans le pays de résidence du/de la gagnant(e) et de la personne qui l'accompagne, ni de toute autre dépense liée au prix, ni de l'assurance voyage. Le/La gagnant(e) et la personne accompagnatrice doivent disposer des documents de voyage appropriés pour entrer au Royaume-Uni. HUGO BOSS ne sera pas responsable en cas de rejet de la demande de visa par les autorités compétentes. Dans ce cas, le prix sera considéré comme ayant été refusé par le/la gagnant(e) et HUGO BOSS se réserve le droit d'offrir le prix à un(e) autre participant(e) éligible ou de n'attribuer le prix à personne.

HUGO BOSS se réserve le droit de modifier, d'annuler, de résilier, de suspendre ou d'arrêter le jeu-concours, en totalité ou en partie, à sa seule discrétion à tout moment dans le cas où le jeu-concours (ou une partie) ne peut pas avoir lieu comme prévu pour toute raison indépendante de la volonté de HUGO BOSS. Les salariés de la société HUGO BOSS AG ainsi que ceux de l'ensemble des filiales du groupe HUGO BOSS ne peuvent pas accéder au Token BOSS x Aston Martin. »

4.2 PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de la participation au Jeu-concours, nous vous informons que nous procédons au traitement de données personnelles vous concernant, sans que cela n'impacte les autres conditions générales de participation. Vous n'êtes pas obligé(e) de fournir vos données personnelles. Veuillez toutefois noter que vous ne pourrez pas participer au Jeu-concours si vous ne fournissez pas vos données dans la mesure décrite. Nous traiterons les données personnelles telles que votre nom, votre adresse ou votre photo conformément aux conditions de participation aux Jeux-concours, par ex., aux fins de la livraison ou de la gestion des déplacements. Vos données seront envoyées à notre partenaire pour le traitement des données, Jebbit. En participant au Jeu-concours, vous acceptez, si toutefois vous gagnez, que l'on vous photographie. Le gagnant ou la gagnante accepte également que ces photographies soient rendues publiques à des fins de marketing pendant une période maximale de 5 ans. Le traitement de vos données personnelles sera réalisé conformément à l'Art. 6, para. 1, p. 1 lit. b du

RGPD, notre contrat. Il n'y a pas de prise de décision automatique dans les cas individuels au sens de l'art. 22 du RGPD. Les données susmentionnées seront supprimées après la fin du Jeu-concours et l'annonce des prix. Vos données personnelles ne seront divulguées qu'aux départements et aux personnes de notre entreprise qui en ont besoin pour remplir les obligations correspondantes. Si des données sont transmises à nos prestataires de services, ils sont contractuellement et juridiquement tenus de traiter les données exclusivement conformément à nos instructions et aux réglementations applicables en matière de protection des données. Sinon, vos données ne seront pas transmises à des tiers.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données, veuillez vous référer à nos conditions de protection des données pour HUGO BOSS XP (Déclaration de confidentialité Experience (hugoboss.com)), que vous acceptez lors de l'inscription. L'inscription est une condition préalable à la participation au Jeu-concours. La fourniture de données personnelles en vue de leur traitement est la contrepartie de la participation au Jeu-concours.

4 SERVICE CLIENT

Pour toute demande concernant le Programme de Fidélité, veuillez contacter service-fr@hugoboss.com.